

BELLAUD DE LA BELLAUDIERA ET LES TROUBADOURS DE JEHAN DE NOSTREDAME ?

Josef PROKOP

Université de Bohême du Sud, České Budějovice

Abstract (En): Lois Bellaud de la Bellaudiera (1543-1588?) was one of the most outstanding Provençal poets of his time. Many scholars, such as Robert Lafont, claimed to see in him an important representative of language revival in the Provence region. In this context arises the question as to why Bellaud did not reflect neither use a reference to the antiquity of troubadour poetry, their literarily consecrated koiné, nor its traditional orthography, if he wanted to elevate and literarily re-establish his native language. That's despite the fact that the famous troubadour's past was only very recently restored by Jehan de Nostredame (1507-1577?) with his troubadour biographies *Vies des célèbres et anciens Poètes provençaux* (i.e. troubadours) published in 1575. All the more, Bellaud was probably in personal contact with Jehan's nephew and continuator, César de Nostredame. The article attempts to explain this discrepancy by pointing to the change of literary canon in the 16th century. If Bellaud wanted to succeed as a poet, he had to lean towards the emerging postpetrarkistic poetics of the Pléiade and therefore totally reject any medieval literary connotations.

Keywords (En): Bellaud de la Bellaudiera ; Jehan de Nostredame ; Troubadours ; Pléiade

Mots-clés (Fr): Bellaud de la Bellaudiera ; Jehan de Nostredame ; Troubadours ; Pléiade

Cette étude vise à examiner une question pointue sur laquelle se penchent, depuis de nombreuses années, les occitanistes concernés par la renaissance linguistique et culturelle de l'Occitanie en Provence. A savoir la relation qui existait entre les deux grandes réalisations littéraires de cette période : les *Vies des célèbres et anciens poètes provençaux* (i.e. troubadours) publiées en 1575 par Jehan de Nostredame (1507-1577?) et l'œuvre poétique d'un autre Provençal Lois Bellaud de la Bellaudiera (1543-1588?). Plus précisément, comment expliquer le fait que, après la rédaction et la publication des *Vies* qui, après plusieurs siècles, rappelèrent aux Occitans, Italiens et Français l'ancienne dignité et le raffinement de la poésie des troubadours ainsi que la légitimité de l'activité littéraire en occitan, Bellaud de la Bellaudiera – probablement comme premier Provençal depuis plus de 150 ans – chante en occitan sans même faire la moindre allusion aux troubadours ?

Tout d'abord, une petite mise en perspective historique est nécessaire. Résumons les faits connus. Les *Vies* de Jehan Nostredame ne présentent pas directement les chansons des troubadours, elles sont, comme leur nom l'indique, un ensemble de brefs et souvent fabulés portraits biographiques de troubadours. La Provence, qui n'était pas jusqu'à la fin du XV^e siècle attachée aux pays du roi de France, assimila d'autant plus rapidement les habitudes culturelles et linguistiques de son nouveau seigneur. Toutefois, les *Vies* représentent un rappel ainsi qu'une confirmation de l'identité et des anciennes traditions culturelles et littéraires de l'Occitanie. C'est dans ce sens que les *Vies* de Jehan de Nostredame eurent un énorme retentissement. Petit frère du célèbre visionnaire Michel de Nostredame, il rendit aux Provençaux leur appartenance ethnique et l'orgueil « national », qui avaient été gravement ébranlés par l'arrivée d'une nouvelle, agile et souvent

dédaigneuse élite bureaucratique française à Aix, ville où le roi français créa, au début du 16^e siècle, le Parlement de Provence à l'instar de ce qui se faisait dans les autres provinces de son royaume.

La signification des *Vies* n'a pas seulement touché ce niveau social général, mais a également encouragé un renouveau littéraire majeur. Cet ouvrage appuya aussi l'édition des chansons des troubadours, rendue dès lors possible par les débuts de l'imprimerie. Nostredame eut peut-être lui-même l'ambition de le faire, mais tout comme auparavant pour Pietro Bembo et d'autres Italiens, ce projet ne fut pas terminé et resta donc ouvert pour les successeurs de Nostredame.

Les *Vies* incitèrent également à poursuivre la tradition littéraire occitane, tant au niveau de la thématique que du genre. On sait que les poètes du Dolce Stil Novo et Pétrarque déclarèrent eux-mêmes expressément que leur innovation de la poésie amoureuse reposait sur les fondations posées par les troubadours occitans. Les Occitans ont donc pu ajouter aux canons de la poésie pétrarquiste leur propre tradition et par leur contact immédiat avec les modèles de Dante et Pétrarque enrichir le pertrarquisme européen.

En dernier lieu, les *Vies* de Jehan de Nostredame purent contribuer à la standardisation de l'occitan littéraire moderne qui cohabitait avec des variétés régionalement parlées de l'occitan et aurait pu servir de point de connexion entre les différents domaines culturels. N'oublions pas que Nostredame a cité, dans son livre de biographies, des extraits de chansons de troubadours (bien qu'il s'agisse parfois de falsifications réalisées par Nostredame). Ces citations furent réalisées dans la langue commune littéraire originale des troubadours et écrite dans l'ancienne graphie des chansonniers médiévaux. Cela permit aux continuateurs de créer une variante de l'occitan littéraire, intelligible par toute l'Occitanie, tout comme cela s'était produit à l'époque des troubadours. De même, en Italie, en Espagne et en France, les intellectuels débattirent sur des questions similaires pendant de nombreuses décennies.

Il faut signaler ici que Bellaud ne met en œuvre aucune de ces possibilités. Dans le premier cas, cela n'est pas si surprenant. Bellaud était un écrivain et un bon vivant de corps et d'âme, et ses talents visaient principalement son propre travail. En raison de rapports fragmentaires sur sa vie, il est impossible d'affirmer qu'il bénéficia d'une formation philologique ou qu'il avait la motivation suffisante pour entreprendre une telle tâche. Par ailleurs, pour cause de fréquentes beuveries avec ses compagnons, il n'aurait sans aucun doute pas eu beaucoup de temps pour un travail si sérieux. Nous ne savons donc rien, même indirectement mentionné, d'un projet similaire de sa part.

De la même façon, en ce qui concerne le deuxième point de continuation de la tradition des genres ou des thèmes communs des chansons troubadouresques, nous pouvons dire que nous ne trouvons pas dans les textes de Bellaud de la Bellaudière ni forme, ni genre et même aucune évocation du genre dérivé de la tradition des troubadours. Il faut cependant signaler que dans l'édition des poésies de Bellaud les titres « sirventes » ou « sirventesq » apparaissent, termes qui étaient souvent utilisés dans le genre troubadouresque. Nous les trouvons à la page 39 parmi les pièces liminaires de l'œuvre ainsi qu'aux pages 16 et 20 de la *Barbouillado* jointes au volume. Dans ces cas, il s'agit de compositions de I. Poitiers et de Peire Pau mais non de Bellaud.

Nous pouvons également nous exprimer sur la thématique de la poésie bellaudienne. Sa poésie est le plus souvent dédicatoire, de circonstance, de dévouement, de remerciement et en grande partie autobiographique. A tous ces niveaux, elle est clairement sous l'influence de l'esthétique dominante de l'époque : le pétrarquisme ou sa variation due aux poètes de la Pléiade. Dans les chansons de Bellaud, nous ne trouvons le moindre soupçon des anciens concepts complexes de fin'amor (l'amour courtois), ni d'autres motifs liés aux chansons troubadouresques. Il serait évidemment anachronique de penser que Bellaud pût copier, à la fin du XVI^e siècle, la poétique des troubadours, néanmoins on ne trouve pas dans ses poèmes ne serait-ce que le moindre lien avec les chants des anciens troubadours. Et tout cela, malgré le fait que son époque aimait beaucoup exalter les racines et les traditions anciennes, et que la majorité des personnes concernées par les dédicaces de l'édition bellaudienne font fortement allusion à cet héritage.

La preuve, la plus certainement visible de l'incompatibilité de la poésie de Bellaud avec la tradition des troubadours, est sa forme linguistique et graphique. Bellaud compose avec une grande aisance ses poésies dans une des variantes littéraires de l'occitan provençal (LAFONT, 1982 : 65). Lui, ainsi que son éditeur, utilisent l'« orthographe phonétique », déjà répandue à l'époque en Provence, pour la transcription. Celle-ci était basée sur l'orthographe dominante française, ce qui veut dire qu'ils fixaient les sons de l'occitan par des signes graphiques habituels pour l'orthographe française.

Pour une explication simple et efficace de ce procédé, nous nous permettons de montrer les différences entre les deux systèmes graphiques dans un quartet d'un sonnet de Bellaud. D'abord l'orthographe à la française et, ensuite l'orthographe moderne basée sur l'usage troubadouresque :

Que non son las paretz d'eyci toutos de ciero
de burre, o ben de sau, guaire non s'estariou :
car tant de mous dous hueils de plours you gitariou,
que la sau s'y fondrie dedins tallo ribiero.
(BELLAUD, 1595 : 73)

Que non son las parets d'aicí totas de ciera
de burre ò bèn de sau, gaire non ç'estariáu ;
car tant de mos dos uelhs de plors ieu getariáu,
que la sau si fondriá dedins tala ribiera...
(Baroques, 2002 : 168)

De toute évidence, Bellaud, son éditeur, mais aussi tous ses amis littéraires, qui lui ont offert un poème dédicatoire écrivaient par exemple *il* ou *ill* (hueils) au lieu de la graphie médiévale traditionnelle *lh* (de même pour *ing* au lieu de *nh* traditionnel), la voyelle /u/ à la française *ou* au lieu de l'occitan *o*. Les auteurs du XVI^e siècle ont ainsi lancé un nouvel usage que maintiendront les Félibres provençaux jusqu'au XIX^e siècle.

Même si, pendant les années 1570-1580, il vécut à Aix en Provence, où Jehan de Nostredame participa aux travaux du Parlement de Provence en tant que procureur, et malgré le fait qu'un neveu et successeur littéraire de Jehan, César de Nostredame, devait fréquenter régulièrement Bellaud, car les deux furent membres

du cercle des protégés du gouverneur de Provence Henri d'Angoulême, il semblerait que Bellaud ne connût même pas le texte charnière de Jehan de Nostredame.

Il nous reste donc une question cruciale, pourquoi Bellaud de la Bellaudière n'a absolument pas accepté la leçon de son contemporain ?

Avait-il seulement connaissance de l'existence du texte de Nostredame par des informations indirectes ? Ou encore, ne lui est-il jamais arrivé de le rencontrer malgré ses contacts avec César de Nostradame et d'autres amis de sa famille ? Peut-on considérer une telle chose possible ? Y a-t'il une autre explication ?

Afin d'évaluer cette question, nous avons besoin de nous immerger dans le contexte de cette fin de XVI^e siècle dans l'Aix provençal et dans le texte et le contexte de l'œuvre de Bellaud. Comme sources importantes de notre travail, nous utiliserons principalement une vaste étude de August BRUN *Bellaud de la Bellaudière, poète provençal XVI^e du siècle* (1952), ainsi qu'une étude éponyme, plus ancienne, d'Augustin FABRE (1861), pour notre thème sera aussi essentielle la *Renaissance du Sud* de Robert LAFONT (1970), ainsi que d'autres travaux. En raison d'indisponibilité de fonds, nous n'avons malheureusement pas pu consulter les études concernant la personne de Bellaud et son contexte : VERANE (1927), AUDE (1924), CAMPROUX (1954), BORY (1858), ni la dernière édition des œuvres de Bellaud par Sylvan CHABAUD (2011).

Du fait que nous manquons de détails sur les préférences de lecture de Bellaud en raison de l'absence de rapports sur sa bibliothèque personnelle, si elle a jamais existé, le lien le plus direct entre Bellaud et Jehan Nostredame dans le sens personnel ou littéraire est la personnalité de César de Nostredame et le cénacle des fonctionnaires et des hommes de cour du gouverneur de Provence, Henri d'Angoulême.

Le fils illégitime d'Henri II s'installa en 1577 à Aix d'abord comme vice-gouverneur du titulaire maréchal de Retz, et deux ans plus tard, il prit officiellement sa succession (BRUN, 1952 : 33). Ce noble cultivé et généreux – et en même temps l'un des plus sévères meurtriers de huguenots lors de la nuit de la Saint Barthélemy (FABRE, 1861 : 38) – forma autour de lui à Aix un cénacle d'intellectuels et d'écrivains similaire à la cour des Valois où il avait passé sa jeunesse. Nous ne traiterons pas la question de savoir si cela fut une cour « d'hommes de lettres et de spadassins », comme l'entendait de manière romanesque FABRE (1861 : 37), ou si, comme le suggère BRUN (1952 : 35), les membres du cénacle étaient principalement des fils de riches et importants bourgeois, des fonctionnaires du Parlement de Provence, des écrivains doués et basochiens.

Pouvait-il, à l'intérieur de ce cercle, se créer une sorte de liaison entre Bellaud et Jehan de Nostredame, ou mieux encore entre Bellaud et les *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux* ? Cela se pourrait certainement, grâce à la personne du déjà mentionné neveu de Jehan, César de Nostredame. César était, comme nous l'avons dit, le fils chéri du célèbre visionnaire Michel. Après la mort de son oncle, César devint propriétaire de ses archives et en quelque sorte successeur de son travail. C'est ce qu'il réalisa concrètement dans son ouvrage monumental *Chronique et l'Histoire de Provence* imprimé en 1614, qui est une continuation de la chronique de Jehan appelée *So que s'es pogut reculhir dels*

Comtes de Prouvensa et de Folcalquier ... (NOSTREDAME, 1913 : 205) et, également, lorsqu'il utilisa les matériaux et documents accumulés, mais non exploités faute de temps par son oncle Jehan. César est, en effet, l'héritier littéraire de Jehan, non seulement dans le domaine historiographique, mais aussi dans le cadre de la redécouverte du phénomène des troubadours. César lui-même n'écrivit jamais d'œuvre qui fût directement liée à la tradition troubadouresque, mais dans la plupart de ses textes il s'y réfère et l'utilise comme un argument et une preuve d'identité culturelle ainsi que de la longue histoire de la Provence. César exprime nettement sa position sur les troubadours dans la préface aux œuvres de Bellaud :

« Aussi avons nous estez un peu cruels contre nous mesmes, et contre nostre propre langue, n'ayant jamais daigné de resuivre cest antique lustre de noz vieux et divins Poëtes, dont Dante, Petrarque, et tant d'autres auteurs Italiens, et Espagnols font si honorable mention... » (BELLAUD, 1595 : 26)

Il est évident que César possédait des connaissances sur le glorieux passé des troubadours. Et cela fut rendu probablement possible grâce au livre de son oncle Jehan. Quelle fut donc sa relation avec Bellaud ? Est-ce qu'il y a une possibilité que sa fréquentation du cercle des protégés du gouverneur de Provence ait été une coïncidence sans résultats ? Ou qu'il y avait une relation plus étroite entre eux, ce qui aurait permis à Bellaud de connaître le travail de Jehan, ou du moins d'en avoir pris connaissance ?

Des doutes, quant à l'existence d'une relation étroite entre Bellaud et César de Nostredame, peuvent être dissipés si l'on se réfère à divers passages de leurs textes, qui fournissent directement ou indirectement la preuve de leur relation. Nous pensons aux nombreux poèmes dédicatoires dont César accompagne l'édition des œuvres de Bellaud, et aussi à la préface en prose de César de la même édition. Ce sont des sonnets aux pages 10, 29, 30, 31 et dans les passages déjà mentionnés de la préface aux pages 11-28 (BELLAUD, 1595).

Leur interprétation est naturellement influencée de manière importante par le fait que l'édition n'a été préparée et publiée qu'en 1595, c'est-à-dire sept ans après la mort de Bellaud. Lors d'un tel intervalle, des auteurs n'ayant eu aucune relation personnelle avec Bellaud auraient certainement pu participer et, chacun des éloges et célébrations à son adresse peuvent être une simple obligation du genre. C'est un fait. Mais, dans le cas de César de Nostredame, nous trouvons une déclaration très explicite, qui indique une relation très étroite entre les deux. Elle est mentionnée à la fin de la préface où César dit :

« L'estroite amitié que j'avois a l'un, est de celle que j'ay de ma plus tendre jeunesse, et presque hereditaire a l'autre. » (BELLAUD, 1595 : 28)

Nous pensons que César n'avait aucune raison de mentir. D'autre part, la signification de cette déclaration est d'autant plus complexe que nous ne pouvons pas déterminer avec certitude la partie du passage qui s'applique directement à Bellaud. Le restant serait donc attribué à l'oncle d'alliance de Bellaud et éditeur des œuvres Peire Paul. Cette incertitude, cependant, n'est pas essentielle pour notre propos puisque les deux formulations montrent la relation proche entre César et les deux destinataires.

La connexion entre Bellaud et César de Nostredame fut donc étroite. Reposons donc la question, pourquoi Bellaud, ami de César et son compagnon littéraire, un amoureux de la littérature en général et de la provençale en particulier, n'utilise dans son œuvre aucun élément de la fabuleuse tradition des troubadours ? Pourquoi ne tente-t-il pas d'imiter ni une fois – au moins formellement – le genre troubadouresque, comme l'a fait par exemple dans la même édition Peire Paul ? Pourquoi Bellaud ne veut-t'il pas utiliser la restauration de la graphie médiévale et pourquoi écrit-il son travail en utilisant l'orthographe phonétique « francisée » ?

Est-il possible d'apporter une réponse à ces questions ?

Nous le pensons. En outre, nous pouvons utiliser pour explication les faits que nous avons décrits précédemment. Tout d'abord l'influence psychologique qu'exerçait sur Bellaud le cénacle littéraire des amis du gouverneur de Provence. Parmi ses membres, on ne comptait pas seulement César de Nostredame, mais aussi d'autres écrivains d'origine provençale ou française. Leurs œuvres nous montrent également la manière dont ils étaient influencés par la poésie pétrarquaisante particulièrement par la forme des poètes de la Pléiade.

Parmi les membres de ce cercle littéraire improvisé, nous pouvons citer Louis de Galaup, sieur de Chasteuil (1554-1598), poète et auteur de l'*Imitation des psaumes de la Pénitence royale*. François Du Périer, amateur des lettres dont ont été seulement conservés des poèmes dédicatoires épars dans les éditions d'autres auteurs, tels que celui de la fin de l'*Imitation* cité plus haut. Il s'agit de Du Périer, qui est connu de tous les écoliers français comme un père malheureux immortalisé par un poème (*Consolation à M. Du Périer*) de son ami et aussi membre du cénacle évoqué précédemment : François Malherbe. Celui-ci, encore dans sa jeunesse, arriva à Aix avec Henri d'Angoulême comme son secrétaire et maître de champ. Il est donc bien évident qu'il a participé activement à la vie intellectuelle et littéraire du cercle. En effet, BRUN (1952 : 42) soutient que cela pourrait justement être Malherbe, qui introduisit Bellaud à la cour d'Henri d'Angoulême. Le rôle littéraire de Malherbe n'a certainement pas besoin d'être démontré. BRUN nous rappelle que, à cette époque, Malherbe travaillait sur l'imitation de *Lagrime di San Pietro* de Luigi Tansillo (1510-1568), imprimé en français en 1587 (1952 : 34).

Et n'oublions pas que d'autres personnages appartenant certainement au cénacle littéraire permettraient également un lien entre l'œuvre de Jehan de Nostredame et de Bellaud. Dans ces cas, nous ne pouvons uniquement les connecter avec Bellaud que par des arguments indirects et spéculatifs. Brun donne l'exemple de Jacques Perrache, dont les trois compositions figurent dans l'édition des œuvres bellaudiennes, et dont la propre œuvre *Triomphe de brelan...* (ou *berlan*, imprimée en 1585) se trouve accompagnée de poèmes de tous les membres mentionnés : Bellaud, Du Périer, César de Nostredame et Malherbe. BRUN conclut donc que Perrache devait être étroitement associé au groupe littéraire (1952 : 17). Il ne faut pas non plus oublier la personnalité d'Étienne d'Hozier (1547-1611), chroniqueur et auteur de poèmes, dont la mère provenait de la famille des Nostredame et qui était dans le même temps un ami proche de Bellaud. Lois de Bellaud le mentionne avec un ton très familier dans plusieurs de ses poèmes, car il le pria d'obtenir intercession à Paris pour sa sortie de prison lorsqu'il fut arrêté à Moulins. Ceci n'est en effet pas une fiction, comme nous le montre le journal d'Étienne qui justement lors de cette période de 1573 fit plusieurs voyages à Paris

(BRUN, 1952 : 16). Bellaud mentionne également, dans le sonnet 58 de son volume *Obros et rimos*, (1595), Antoine, enseigne du sieur de Bus, qui fut tué en 1582. « Les Bus, les Nostredame, les d’Hozier ont des alliances de famille et Bellaud les connaît tous », conclut BRUN (1952 : 16). Et si nous regardons bien le groupe des dédicataires de l’œuvre bellaudienne, il est fort probable qu’un grand nombre d’entre eux ait appartenu à notre cercle littéraire et intellectuel.

Pour être complet, il faut ajouter que dans le cas de Bellaud nous pouvons supposer qu’il devint membre du cénacle peu après l’arrivée d’Henri d’Angoulême à Aix et que, pendant quelque temps, il intégra directement la cour du gouverneur comme « serviteur ordinaire », membre de la « compagnie d’ordonnance ». Mais ce sont des déductions indirectes, que BRUN avance sur la base de l’autorisation de l’impression d’autre volume bellaudien *Don-don infernal*, émis par le Parlement de Provence (1952 : 7).

Dans sa poésie, Bellaud nous a lui-même laissé beaucoup d’indications sur le fait qu’il était intrinsèquement lié à la nouvelle poésie pétrarquiste.

A titre d’exemple suffirait l’adaptation de Bellaud de la composition ronsardienne *Bon jour mon cœur, bon jour ma vie douce* (*Second livre des Amours*, 1555), qui, à son tour, est probablement inspiré de Pétrarque et son sonnet souvent imité *Benedetto sia’lgiorno, e’l mese, et l’anno* (PETRARCA, 1992 : 83):

Bòn an, bòn mes, bòn jorn, ma doça Colombeta,
bòna ora, bòn matin, tostemps vos done Dieu;
quand vos non faretz rèn, au mens pensatz a ieu
que pèr trop vos amar bensai rendrai l’armeta.

E! que si vos teniáu dedins un bòsc soleta,
autre mau, per ma fe, bèla, non vos fariáu,
si non qu’a plenas mans de flors ieu culhiriáu,
las getant a l’entorn de vòstra personeta.

(BELLAUD, 1595 : 298, nous les citons dans l’orthographe moderne de Baroques, 2002 : 171)

Ces deux premiers quartets ne permettent pas de douter au sujet de l’esthétique et des préférences littéraires de Bellaud. Et de la même manière, peut servir d’exemple son sonnet *You vouly estr’ hermito et penitensò faire* (BELLAUD, 1595 : 86), inspiré dans ce cas de Desportes et son *Je me veux rendre hermitte et faire pénitence* (*Amours de Diane*, II, 7) qui empruntait beaucoup à la composition *Son heremito et penitentia faccio* de Pamphilo Sasso (citation de BRUN, 1952 : 152).

Comme nous l’avons déjà mentionné, nous n’avons pas d’informations directes sur les lectures de Bellaud ou sur les livres qu’il possédait, mais rien que ce simple échantillon, ainsi que l’ensemble de ses poèmes nous montrent une forte influence des auteurs de la Pléiade, de Desportes et du pétrarquisme en général. En effet, BRUN traite de ce sujet en détail et confirme cette conclusion dans sa très pertinente analyse (1952 : 149-154).

Ainsi, Bellaud n’appartenait pas seulement aux cénacles littéraires qui chérissaient les tendances poétiques les plus progressistes du XVI^e siècle, mais il nous confirme clairement cette tradition dans son propre travail, bien qu’il écrit en occitan. Dans une telle situation, il était certainement très difficile pour lui de

composer des chansons inspirées de la tradition médiévale qui était totalement rejetée par les membres de la nouvelle poésie « moderne ».

Rappelons un passage célèbre de la *Défense et illustration* de Du Bellay qui non seulement rejette explicitement les genres poétiques médiévaux en les considérant comme obsolètes, mais attaque aussi directement et spécifiquement une des institutions poétiques occitanes qui servirait à maintenir la tradition déjà vague des troubadours. Il désigne particulièrement Jocs Floraus de Tolosa. Du Bellay dit ceci à leur sujet :

« puis me laisse toutes ces vieilles poésies françaises aux jeux Floraux de Toulouse et au Puy de Rouen : comme rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons et autres telles espiceries, qui corrompent le goust de notre langue et ne servent sinon à porter tesmoignage de notre ignorance. » (DU BELLAY, 1905 : 125)

Bellaud a certainement eu vent de ces mots dont était imprégné le pétrarquisme français de la deuxième moitié du XVI^e siècle. Faut-il s'étonner alors qu'il ait délibérément ignoré l'ancienne tradition des troubadours occitans, sa langue médiévale, ses thèmes, ses formes et ses genres ? Et qu'il se soit engagé vigoureusement dans la poésie nouvelle qui comportait tant d'originalité ? Nous pensons, à la lumière des exemples et des considérations qui précèdent, que l'on peut très raisonnablement s'attendre au fait que Bellaud connaissait de l'existence des *Vies* de Jehan de Nostredame et l'importance qu'elles signifiaient pour la Provence, mais que malgré cela il voulait s'affirmer sur la scène littéraire de son époque en utilisant les formes actuelles et progressives de la poésie.

Par conséquent, nous rechercherons en vain dans son œuvre une quelconque affirmation, ou même un clin d'œil à la restauration de la langue occitane que supposait dans ses vers l'éditeur, les collaborateurs de l'édition de ses œuvres et aussi de nos jours le professeur Robert LAFONT (1970 : 138-144). Nous croyons que Bellaud ne voulait absolument pas devenir un restaurateur de la langue occitane. Il voulait être considéré seulement comme un « simple » et inspiré poète du style moderne.

Qu'il l'ait fait, sans la moindre hésitation, dans sa langue maternelle, c'est certainement un fait important pour l'analyse sociolinguistique de la diglossie en Occitanie, mais malheureusement rien de plus.

BIBLIOGRAPHIE

Etudes

AUDE Edouard (1924), *La poésie en Provence au temps de Malherbe*, Cahiers d'Aix-en-Provence, Paul Roubaud.

BORY Jacques-Thomas (1858), *Les Origines de l'imprimerie à Marseille, recherches historiques et bibliographiques*. Marseille, V. Boy.

BRUN August (1952), *Bellaud de la Bellaudière. Poète provençal du XVI^e siècle*, Aix-en-Provence (reprint Laffitte, Marseille 1974).

CAMPROUX Charles (1960), Bellaud et la Pléiade, *Annales de l'Institut d'études occitanes*; p. 54-57.

- FABRE Augustin (1861), *Louis Bellaud de la Belladière. Poète provençal du XVI^e siècle*, Marseille, V. Boy.
- LAFONT Robert (1970), *Renaissance du Sud. Essai sur la littérature occitane au temps de Henri IV*, Paris, Gallimard.
- LAFONT Robert (1982), La situation des langues dans l'oeuvre de Bellaud de la Bellaudière, *Bulletin de l'Association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, 15, p. 63-70.
- VERANE Léon (1927), *Bellaud de la Bellaudière ou un « Arquin » provençal au XVI^e siècle : étude sur la vie et l'oeuvre de ce poète provençal, suivie d'un choix de ses poèmes avec trad. française*, Toulon, Facettes.

Editions

- (2002) *Baroques occitans. Anthologie de la poésie en langue d'oc - 1560-1660*, Centre d'Études Occitanes.
- BELLAUD DE LA BELLAUDIÈRE Lois (1595), *Obros et rimos provençsals*, Marseille, Mascaron (Laffitte Reprints, Marseille, 1974).
- CHABAUD Sylvan (2011), *Louis Bellaud de la Bellaudière: Obros et Rimos (Sonnets et autres rimes de la prison)*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée.
- DU BELLAY Joachim (1905), *La défense et illustration de la langue française*, commentaire par L. Séché, Paris, E. Sansot.
- PERRACHE Jacques (1585), *Le Triomphe du berlan, ou sont déduittes plusieurs des tromperies du jeu, et par le repentir sont montrez les moyens d'éviter le péché*, par le capitaine J. Perrache [...], Paris, M. Guillemot.
- NOSTREDAME Jehan (1913), *So que s'es pogut reculhir dels comtes de Prouvensa et de Folcalquier [...]*, in: *Les vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, ed. C. Chabaneau et J. Anglade, Paris (Slatkine Reprints, Genève, 1970), p. 205-220.
- NOSTREDAME Jehan (1913), *Les vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, ed. C. Chabaneau a J. Anglade, Paris.
- PETRARCA Francesco (1992, 1964), *Canzoniere*, Torino, Einaudi.

ÉCHO DES ÉTUDES ROMANES

Revue semestrielle de linguistique et littératures romanes

Publié par l'Institut d'études romanes
de la Faculté des Lettres
de l'Université de Bohême du Sud,
České Budějovice

ISSN : 1801-0865 (Print)
1804-8358 (Online)

L'article qui précède a été téléchargé à partir du site officiel de la revue:

www.eer.cz

Numéro du volume : Vol. VIII / Num. 2
2012